

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1847.

---

### **Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Pierre-Ignace-Joseph Vaillant, employé compta- ble et teneur de livres à Bruxelles.**

*(Voir le n<sup>o</sup> 139, session 1845-1846 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Par requête en date du 21 août 1845, le sieur Pierre Ignace Joseph Vaillant demande la naturalisation ordinaire. Le pétitionnaire est né à Lompret, département du Nord (France), le 4 mai 1807; ayant perdu son père en bas âge, il fut obligé, après avoir reçu une assez bonne instruction primaire, et malgré qu'il appartint à une honnête famille bourgeoise, de servir comme domestique. Il demeura, dans cette condition, chez M. de Fourmettraux-d'Hangrin, à Bos-suyt, du 29 juillet 1829 au 28 novembre 1842. A partir de cette époque il s'est élevé à un rang plus élevé dans la société, à celui d'employé, en qualité de comptable et de teneur de livres, à Bruxelles.

Le sieur Vaillant n'attend que sa naturalisation pour contracter mariage avec une belge.

La conduite politique et privée du pétitionnaire est à l'abri de tout reproche, et les autorités supérieures consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le sieur Vaillant est prêt à payer, d'après ce qu'il a fait connaître à la Commission des naturalisations de la Chambre des Représentants, la somme fixée par la loi pour l'obtention de cette faveur.

Dans sa séance du 15 décembre 1846, la Chambre des Représentants a pris cette demande en considération, à la majorité de 39 suffrages contre 13.

CHRISTYN comte DE RIBAUCCOURT, rapporteur.